



## Dossier de Diagnostics Techniques

Numéro de dossier : 25/12/SUCCESSION/6100

Date du repérage : 23/12/2025



### Désignation du ou des bâtiments

Localisation du ou des bâtiments :

Département : ..... Ardennes

Adresse : ..... 87 Rue des Vieilles Forges

Commune : ..... 08600 FROMELENNES

Section cadastrale AE, Parcelle(s) n° 116

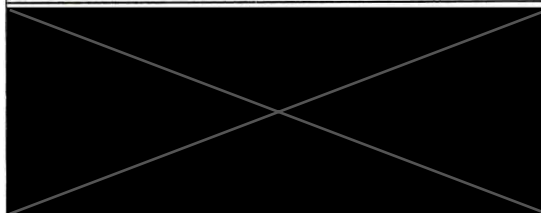
Désignation et situation du ou des lot(s) de copropriété :

Ce bien ne fait pas partie d'une copropriété

Périmètre de repérage :

Toutes parties accessibles sans démontage ni destruction

### Désignation du propriétaire



### Objet de la mission :

☒ Diag. Assainissement



## Résumé du Dossier de Diagnostics Techniques N° 25/12/SUCCESSION/6100

Cette page de synthèse ne peut être utilisée indépendamment du rapport d'expertise complet.



### Désignation du ou des bâtiments

Localisation du ou des bâtiments :

Adresse : ..... 87 Rue des Vieilles Forges

Commune : ..... 08600 FROMELENNES

Section cadastrale AE, Parcelle(s) n° 116

Désignation et situation du ou des lot(s) de copropriété :

Ce bien ne fait pas partie d'une copropriété

Périmètre de repérage : ..... Toutes parties accessibles sans démontage ni destruction

Date de repérage : ..... 23/12/2025 à 15 h 00

Les dates de validité sont fournies à titre indicatif, sous réserve de changement réglementaire ou législatif  
Il est tout de même conseillé de faire actualiser les diagnostics à chaque vente ou nouvelle location.

|  | Prestations    | Conclusion   |
|--|----------------|--------------|
|  | Assainissement | Non conforme |



## Diagnostic du raccordement au réseau d'assainissement collectif

Numéro de dossier : 25/12/SUCCESSION/6100  
Date du repérage : 23/12/2025  
Heure d'arrivée : 15 h 00  
Durée du repérage : 01 h 00

### Objet de la mission :

- Vérifier l'existence et l'implantation d'un dispositif d'assainissement,
- Recueillir ou réaliser une description de l'installation,

### Désignation du ou des bâtiments

#### Localisation du ou des bâtiments :

Département : ..... Ardennes

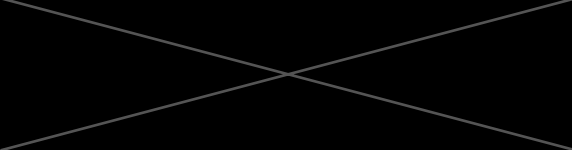
Adresse : ..... 87 Rue des Vieilles Forges

Commune : ..... 08600 FROMELENNES

Section cadastrale AE, Parcelle(s) n° 116

Désignation et situation du ou des lot(s) de copropriété : Ce bien ne  
fait pas partie d'une copropriété

### Désignation du propriétaire



### Repérage

Périmètre de repérage : Toutes parties accessibles sans  
démontage ni destruction

### Désignation de l'opérateur de diagnostic

Nom et prénom : ..... GERMAIN Henri

Raison sociale et nom de l'entreprise : ..... Activ'Expertise Charleville-Mézières

Adresse : ..... 2 Rue de la Promenade, 08800 Monthermé

Numéro SIRET : ..... 852696723

Désignation de la compagnie d'assurance : ..... AXA

### Conclusion eaux pluviales :

Non conforme

### Conclusion eaux usées :

Conforme



**Constatations diverses :**

Le croquis fait état d'une supposition d'implantation du réseau et ne peut être considéré comme un plan précis du réseau (cela n'implique pas que les flèches représentent le cheminement exact des canalisations)

La présence d'une fosse septique (en fonction ou non) ne pourra être de la responsabilité du diagnostiqueur du fait de sa non accessibilité (cette information est de l'ordre du déclaratif du donneur / propriétaire)

Il est du ressort du propriétaire / donneur d'ordre de mettre à disposition tous les éléments indispensables à la bonne réalisation de la mission (Regards de visite accessibles et visibles, sans travaux de terrassement) , sans ces prérequis, le diagnostiqueur se dégage de toute responsabilité quand au statut de "non-conformité" issu d'un manque d'accès aux éléments permettant le constat.

## Repérage :

Date du repérage : 23/12/2025

Documents remis par le donneur d'ordre à l'opérateur de repérage :  
Aucun document remis

Représentant du propriétaire (accompagnateur) :  
SUCCESSION RIQUET Sylvain

Liste des pièces visitées :  
Rez de chaussée - Cuisine, 1er étage - Salle d'eau/wc,  
Rez de chaussée - Wc, Extérieur - Robinet sans récipient

Pièces ou parties de l'immeuble non visitées :  
Néant

Principaux points examinés :  
• Existence, localisation et description de la filière

Plans / croquis :  
Sont précisées sur le plan ou croquis les informations suivantes :

- l'habitation
- la sortie des eaux usées de l'habitation
- le pré traitement (fosse toutes eaux, ...), et la ventilation associée
- le traitement (épandage, filtre, ...)
- le cas échéant, le rejet des eaux traitées
- les arbres, arbustes, haies, jardin potager
- les surfaces imperméabilisées (terrasses, allées, ...)
- les voies de passage de véhicules
- les bâtiments annexes (garage, piscine...)
- les puits, captages ou forages utilisés pour l'alimentation en eau potable, à proximité de la parcelle ou sur la parcelle
- les cours d'eau, fossé, mare, etc.
- le système d'évacuation des eaux de pluie

## CARACTERISTIQUES DE L'HABITATION :

Type de bâtiment : ..... Habitation

Existe-t-il des documents permettant de déterminer les caractéristiques du système?  
Non

Existe-t-il des documents permettant de déterminer l'implantation du système ?  
Non

Le système est-il alimenté en eau lors de l'intervention ?  
Oui

Le terrain est-il desservi par un réseau public d'eau potable ?  
Oui

Existe-t-il un captage d'eau ? ..... Non

L'accès est-il visitable en limite de propriété ? ..... Oui

Existe-t-il un clapet anti-retour en contrebas ? ..... Indéterminé

Existe-t-il un poste de refoulement ? ..... Indéterminé

Les réseaux ont-ils plus de deux ans ? ..... Oui

Méthode de contrôle employée ? ..... Colorant

Type de réseau : ..... Eaux usées uniquement

**RACCORDEMENT DES EAUX USEES :**

Type de raccordement : ..... Regard  
 Diamètre du branchement (mm) : ..... Indéterminé  
 Matériau du branchement : ..... Indéterminé  
 Raccordement des eaux-vannes : ..... Branchement EU  
 Raccordement des eaux ménagères : ..... Branchement EU  
 Etat du raccordement : ..... Indéterminé  
 Présence et état d'une fosse : ..... Indéterminé  
 L'écoulement est-il correct ? ..... Ecoulement correct  
 Présence d'une ventilation générale ? ..... Indéterminé

Détails des éléments contrôlés pour les eaux usées :

| Pièce concernée | Élément contrôlé    | Nombre | Spécifique                | Conforme | Observation        |
|-----------------|---------------------|--------|---------------------------|----------|--------------------|
| Cuisine         | Evier               | 1      | Rejet dans les eaux usées | Conforme |                    |
| Cuisine         | Lave-Vaisselle      | 1      | Rejet dans les eaux usées | Conforme |                    |
| Wc              | WC                  | 1      | Rejet dans les eaux usées | Conforme |                    |
| Salle d'eau/wc  | Lavabo              | 1      | Rejet dans les eaux usées | Conforme |                    |
| Salle d'eau/wc  | Douche              | 1      | Rejet dans les eaux usées | Conforme | Mauvais écoulement |
| Salle d'eau/wc  | WC                  | 1      | Rejet dans les eaux usées | Conforme |                    |
| Salle d'eau/wc  | Ballon d'eau chaude | 1      | Rejet dans les eaux usées | Conforme |                    |



**RACCORDEMENT DES EAUX PLUVIALES:**

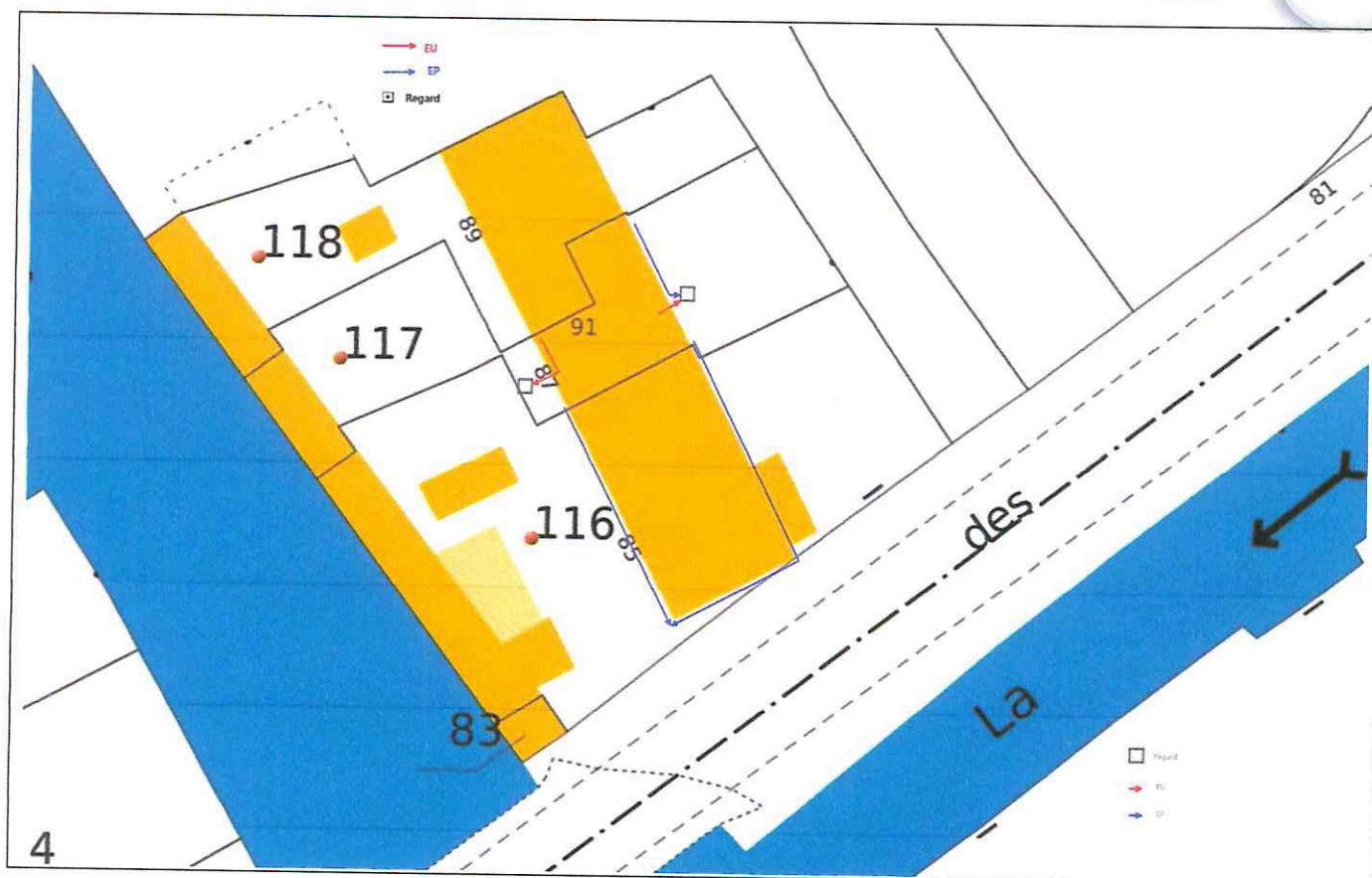
|                                             |             |
|---------------------------------------------|-------------|
| Type de raccordement :                      | Indéterminé |
| Diamètre du branchement (mm) :              | Indéterminé |
| Matériau du branchement :                   | Indéterminé |
| Etat du raccordement :                      | Indéterminé |
| Séparation des eaux usées et pluviales :    | Non visible |
| Présence d'un récupérateur d'eau de pluie : | Inexistant  |

Détails des éléments contrôlés pour les eaux pluviales :

| Pièce concernée                      | Élément contrôlé      | Nombre | Spécifique                | Conforme     | Observation                                      |
|--------------------------------------|-----------------------|--------|---------------------------|--------------|--------------------------------------------------|
| Robinet sans récipient sous celui-ci | Autre                 | 1      | Rejet dans les eaux usées | Non Conforme |                                                  |
| Extérieur                            | Gouttière avant/rue   | 1      | Rejet non retrouvé        | Non Conforme | Gouttière communique avec les gouttière du N° 85 |
| Extérieur                            | Gouttière arrière/rue | 1      | Rejet non retrouvé        | Non Conforme | Gouttière communique avec les gouttière du N° 85 |

Fait à FROMELENNES, le 23/12/2025

Par : GERMAIN Henri





SARL B D I A  
2 RUE DE LA PROMENADE  
08800 MONTHERME FR

AGENT

EI MORANDEAU DENIS  
26 AV VICTOR HUGO  
84200 CARPENTRAS

**Tél : 0490630038**

Fax : 04 90 60 53 46

Email : AGENCE.MORANDEAU@AXA.FR

Portefeuille : 0084075144

Vos références :

**Contrat n° 10539475904**

Client n° 3914939104

AXA France IARD, atteste que :

**SARL B D I A  
2 RUE DE LA PROMENADE  
08800 MONTHERME**

est titulaire d'un contrat d'assurance **N° 10539475904** ayant pris effet le **23/11/2020** garantissant les conséquences pécuniaires de la responsabilité civile pouvant lui incomber du fait de l'exercice des activités suivantes :

**DIAGNOSTICS TECHNIQUES IMMOBILIERS ADHERENT DE LA FRANCHISE ACTIV'EXPERTISE**

LE CONSTAT DE RISQUE D'EXPOSITION AU PLOMB.

L'ETAT MENTIONNANT LA PRESENCE OU L'ABSENCE DE MATERIAUX OU PRODUITS CONTENANT DE L'AMIANTE.

L'ETAT RELATIF A LA PRESENCE DE TERMITES DANS LE BATIMENT.

L'ETAT DE L'INSTALLATION INTERIEURE DE GAZ PREVU.

L'ETAT DES RISQUES NATURELS ET TECHNOLOGIQUES.

LE DIAGNOSTIC DE PERFORMANCE ENERGETIQUE.

L'ETAT DE L'INSTALLATION INTERIEURE D'ELECTRICITE.

ASSAINISSEMENT COLLECTIF.

BILANS THERMIQUES : INFILTROMETRIE LIMITEE AU CONTROLE DE CONFORMITE A LA RT 2012.

BILANS THERMIQUES : THERMOGRAPHIE INFRAROUGE.

DIAGNOSTIC DE LA QUALITE DE L'AIR INTERIEUR.

DIAGNOSTIC ECO PRET.

DIAGNOSTIC LOI BOUTIN.

CALCUL DES MILLIEMES.

DIAGNOSTIC TECHNIQUE SRU.

EXTENSION LOI CARREZ

ETAT DE CONFORMITE DE LA SECURITE DES PISCINES

ETAT DES LIEUX LOCATIFS

MESURE DU RADON DANS LES MAISONS INDIVIDUELLES ET IMMEUBLES A USAGE D'HABITATION

DIAGNOSTIC ENERGETIQUE dans les maisons individuelles. **A l'exclusion de toute une mission de maîtrise d'œuvre et qu'il ne mette pas en relation les clients avec des professionnels du**

**AXA France IARD SA**

Société anonyme au capital de 214 799 030 Euros

Siège social : 313, Terrasses de l'Arche - 92727 Nanterre Cedex 722 057 460 R.C.S. Nanterre

Entreprise régie par le Code des assurances - TVA intracommunautaire n° FR 14 722 057 460

Opérations d'assurances exonérées de TVA - art. 261-C CGI - sauf pour les garanties portées par AXA Assistance

ATTESTATION



1D052620251003

**bâtiment. Dans le cas contraire, aucune garantie ne sera accordée au titre du contrat responsabilité civile.**

La présente attestation ne peut engager l'Assureur au-delà des limites et conditions du contrat auquel elle se réfère.

La garantie s'exerce à concurrence des montants de garanties figurant dans le tableau ci-après.

La présente attestation est valable pour la période du **01/10/2025** au **01/10/2026** sous réserve des possibilités de suspension ou de résiliation en cours d'année d'assurance pour les cas prévus par le Code des Assurances ou le contrat.

Fait à CARPENTRAS le 3 octobre 2025  
Pour la société :



**AXA France IARD SA**

Société anonyme au capital de 214 799 030 Euros  
Siège social : 313, Terrasses de l'Arche - 92727 Nanterre Cedex 722 057 460 R.C.S. Nanterre  
Entreprise régie par le Code des assurances - TVA intracommunautaire n° FR 14 722 057 460  
Opérations d'assurances exonérées de TVA - art. 261-C CGI - sauf pour les garanties portées par AXA Assistance

| NATURE DES GARANTIES                                                                                                                      | LIMITES DES GARANTIES                                          |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------|
| Tous dommages corporels, matériels et immatériels consécutifs confondus (autres que ceux visés au paragraphe "autres garanties" ci-après) | 9 000 000 € par année d'assurance                              |
| <b>Dont :</b>                                                                                                                             |                                                                |
| Dommages corporels                                                                                                                        | 9 000 000 € par année d'assurance                              |
| Dommages matériels et immatériels consécutifs confondus                                                                                   | 1 200 000 € par année d'assurance                              |
| Autres garanties                                                                                                                          |                                                                |
| Atteinte accidentelle à l'environnement<br>(tous dommages confondus) (article 3.1 des conditions générales)                               | 750 000 € par année d'assurance                                |
| Responsabilité civile professionnelle<br>(tous dommages confondus)                                                                        | 500 000 € par année d'assurance<br>dont 300 000 € par sinistre |
| Dommages immatériels non consécutifs autres que ceux visés par l'obligation d'assurance (article 3.2 des conditions générales)            | 150 000 € par année d'assurance                                |
| Dommages aux biens confiés<br>(selon extension aux conditions particulières)                                                              | 150 000 € par sinistre                                         |
| Reconstitution de documents/<br>médias confiés<br>(selon extension aux conditions particulières)                                          | 30 000 € par sinistre                                          |

### AXA France IARD SA

Société anonyme au capital de 214 799 030 Euros  
Siège social : 313, Terrasses de l'Arche - 92727 Nanterre Cedex 722 057 460 R.C.S. Nanterre  
Entreprise régie par le Code des assurances - TVA intracommunautaire n° FR 14 722 057 460  
Opérations d'assurances exonérées de TVA - art. 261-C CGI - sauf pour les garanties portées par AXA Assistance



ORGANISME DE FORMATION ENREGISTRE SOUS LE N° 11 93 06950 93

## ATTESTATION DE FORMATION - ASST-2019-10-09

### ETAT DE L'INSTALLATION D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF

Ode Formation, certifie sur l'honneur que GERMAIN HENRI , né(e) le 06/12/1981, a suivi avec succès la formation initiale :

ETAT DE L'INSTALLATION D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF

Ses capacités ont été validées durant une formation d'une durée de 14 heures, qui s'est déroulée du 21/10/2019 au 22/10/2019 à MONTREUIL

Fait à Montreuil, le 22/10/2019

**Le Responsable légal d'ODE Formation**  
M. Kamel KELOUA

**Le formateur**  
Nasser SADOUN

ODE FORMATION

87 bis, rue de Paris - 93100 Montreuil

Ref Doc : AF050814-v2

## ATTESTATION DE FORMATION - ASST-2019-10-09

### ETAT DE L'INSTALLATION D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF

| Action              | Objectif(s)                      | Programme                                   |
|---------------------|----------------------------------|---------------------------------------------|
| Action de Formation | Maîtriser la réglementation      | Réglementation                              |
|                     | Identifier le matériel adéquat   | Méthodologie de réalisation des diagnostics |
|                     | Réaliser les diagnostics         | Rédaction de rapport                        |
|                     | Rédiger un rapport de diagnostic | QCM d'entraînement                          |
|                     | Conseiller le client             | Cas pratiques                               |